

Ecole Maternelle VAUBAN
4, rue Louvain
67000 STRASBOURG
Tél : 03.88.61.78.40
E-mail : ce.0670272G@ac-strasbourg.fr

COMPTE RENDU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE présidé par Mme Zimmermann Mardi le 18 octobre 2016 à 18H00

Début : 18h00. Fin : 20h00

Sont présents :

- *Enseignantes* : Sonia ZIMMERMANN, Martine BRUNETEAU, Dan MELAN, Pauline CAGNEAU, Kellen GUYON, Hélène POUZOL, Kerry IVISON, Eric SALIVE, Estelle STEINMETZ, Martine WANTZ
- *Responsable RPS* : Régine KRIEG
- *Responsable technique de site* : Eric Zill
- *Responsable technique territorial* : Patrick REBJOCK
- *Directeur adjoint de la direction de la construction de l'Eurométropole* : Vincent COGNEE
- *ATSEM* : Nathalie PIAIA
- *Représentants parents* : Elise MESEBERG, Claire PHILLIPS, Joanna WISNIEWSKA, Ludivine QUINTALLET, Julian SIEGWALD, Nadia WOLFF, Laurent PY, Sandra BAIL, Stefani RESSIG, Manuela MARIANERA.
- *Excusés* : Stanne HUSSON, Aurélie SCHWEITZER, Najat GASTI

Secrétaire : Hélène Pouzol

1. Présentation de l'équipe enseignante et des ATSEM avec leur répartition dans les classes, les effectifs des classes.

ENSEIGNANTS :

Sonia Zimmermann enseignante PS secteur salle 3 et directrice

Martine Bruneteau: enseignante PS international salle 1

Estelle Steinmetz : enseignante MS international salle 10

Stanne Husson : enseignante GS international salle 5

Hélène Pouzol : enseignante PS secteur salle 4

Kellen Guyon enseignante MS secteur salle 7

Aurélie Schweitzer et Pauline Cagneau : enseignantes GS secteur salle 9

Eric Salive enseignante MS GS secteur salle 8 (ZIL de l'école, qui remplace la titulaire de la classe Claire BOMMENSATH actuellement en arrêt jusqu'au 28 novembre)

Najat Gasti effectue la décharge de direction de Sonia Zimmermann les mardis, un lundi sur 3 et un mercredi sur 3.

Martine WANTZ remplace Kellen Guyon les lundis et 1 mercredi sur 4.

Dan Mélan enseignante en allemand international et secteur (en GS salles 8 et 9)

Kerry Ivison, enseignante en anglais international.

ATSEM

Chacune restera dans sa ou ses classes respectives durant toute l'année scolaire.

Les ATSEM sont réparties de cette manière :

France Ibao: salle 1

Peggy Geiger: salle 3 et salle 8 les vendredis après-midi

Charity Osei: salle 4 et salle 8 les jeudis après-midi

Nathalie Weller : salles 5 et 7

Nathalie Piaia : salles 9 et 10

Jessica Steiner: salle 8 les lundis et mardis

Effectif :

232 élèves dans l'école, répartis dans 8 classes dont 3 internationales et 5 de secteur.

PS internationale salle 1 :30 (17 en allemand et 13 en anglais)

PS secteur salle 3 : 28

PS secteur salle 4 : 28
MS internationale salle 10 : 30 (15 en allemand et 15 en anglais)
MS secteur salle 7 : 28
MS GS secteur salle 8 : 28 (20 MS et 8 GS)
GS internationale salle 9 : 30 (17 en allemand et 13 en anglais)
GS secteur salle 5 : 30

2. Retour sur les élections

Résultats élections du 7/10 : 16 : participation de 40.62%. (171 votants sur 421 inscrits).

8 titulaires : Nadia Wolff/ Joanna Wisniewska / Elise Meseberg / Sandra Bail /Pauline BURNEL / Laurent Py/ Julian SIEGWALD/ Anne-Laure MATHIEU.

8 suppléants : Claire PHILLIPS / Pascale MARION / David SCHWEITZER / Thomas SCHERTZINGER / Ludivine QUINTALLET / Stéfani REISSIG / Manuela MARIANERA / Hélène DURIEZ.

Ils font partie de l'association de parents l'APELEVIS.

Merci aux représentants de parents pour leur présence lors des élections : mise sous plis/jour du vote/dépouillage.

3. Validation du règlement intérieur

Identique à celui de l'an passé.

L'horaire de fin d'accueil le matin a été modifié : l'école ferme désormais à 8h45.

L'école n'a pas d'EVS à ce jour. De ce fait, Dan MELAN et les ATSEM se relaient pour gérer l'accueil du matin de 8h10 à 8h45.

Si retard, une affiche sur la porte d'entrée remercie les parents d'attendre l'ouverture des portes à 9h10. Il faut impérativement respecter les horaires : pas d'EVS à ce jour, donc personne pour constamment ouvrir et fermer les portes.

Le règlement est voté à 17 voix contre 1.

4. Présentation du périscolaire

Effectuée par Régine KRIEG, RPS.

Restauration : 80 enfants en moyenne par service pour midi.

Gestion des règles, difficultés des enfants qui ne sont pas propres en début d'année.

Périscolaire après-midi : 128 inscrits.

Transition avec la sieste, enfants récupérés dans leur classe, goûter, regroupement puis activités.

ALM (le mercredi) : 75 élèves inscrits. Fréquentation de 50 enfants par mercredi après midi

Projet annuel : « Caramel et les mystères de la nature », thématiques sur les 3 temps du périscolaire (campagne jusqu'à la Toussaint puis la montagne, la jungle)

Mme Wolff : « Les parents aimeraient savoir si un programme sur le temps du périscolaire du soir a été défini. Comme ils l'avaient évoqué lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il était prévu que différents temps soient définis tels que le temps du goûter, un temps de repos avec par exemple lectures d'histoires, ou au choix une activité encadrée ou au choix un temps de jeux à l'extérieur.

Régine Krieg: « Il y a ces temps mais pas notés : temps pour les goûters, retour au calme, récréation, animations. Par contre, ces temps sont organisés comme les animateurs le veulent.

Joanna Wisniewska: « Plusieurs parents l'ont interpellée parce qu'à 18h sa fille est en train de goûter, tous les sacs et vestes sont mélangées... et impression que les enfants ne font rien.

Régine Krieg demande à ce que ces parents se tournent directement vers elle.

Dans l'ensemble, le périscolaire fonctionne plutôt bien. Cependant, il semble que certains animateurs ne sortent pas ou peu avec les enfants et que d'autres ne proposent pas d'activités encadrées. Ceci est confirmé par Sandra Bail qui récupère sa fille en salle de jeux du bas et quelque soit l'heure ça semble être activité libre toujours dans la même salle Le programme de retour au calme, récré, goûter... convient parfaitement. Mais est-ce respecté par tous les groupes ?

La responsable du périscolaire précise que nous sommes en situation de vigipirate : il y a un adulte de moins puisqu'il surveille la porte. La priorité est la sécurité des enfants.

Il y a un animateur pour 20 enfants.

5. Travaux de réhabilitation de l'école

Vincent Cogne, responsable technique de construction, présente un power point :

Les travaux répondront à 3 objectifs :

1. mise en sécurité (lutter contre risques d'incendie)
2. accessibilité pour les personnes en situation de handicap
3. amélioration des performances énergétiques du bâtiment

Restructuration de l'établissement

- rénovation totale des sanitaires élèves
- aménagements de la salle des maîtresses
- plus de rangement dans les salles de classe
- traitement acoustique de la cage d'escaliers
- réaliser interphonie Algeco et bâtiment
- création de divers locaux de rangement
- en option : extension du préau

3 000 000€ TTC sont alloués aux travaux.

Nous sommes actuellement en phase d'étude de maîtrise d'œuvre. Nous aurons les premiers plans avant la fin d'année civile.

C'est une phase d'étude avant le projet sommaire puis avant le projet définitif.

M. Cogne demande à la directrice de lui donner rapidement 4 ou 5 noms de personnes intéressées pour suivre le projet (la directrice, un enseignant, une ATSEM, un ou deux représentants de parents). Ces réunions auront lieu dans l'école. Il y en aura 5 environ.

A compter de la rentrée scolaire prochaine : déménagements dans l'ancienne école européenne rue de Wallonie (au pire jusqu'à l'année civile 2018, au mieux jusqu'en juillet 2017). Toute l'école, la garderie, la cantine et le périscolaire déménageront dans ces locaux. Il y aura 8 salles de classes et 2 salles de langues, une salle de motricité et 2 salles de sieste.

Les représentants de parents ont des questions concernant la cantine :

- Est-il prévu d'insonoriser ce lieu ? Ça a déjà été fait. Régine Krieg les invite à revenir manger à la cantine.
- Quelle place sera donnée à la cuisine ? (Important dans le cas où les barquettes en plastique sont abandonnées au profit de bacs en inox). La réflexion est en cours, il y a toute une logistique avant et après, il y a une étude. La cuisine ne changera pas mais le mobilier pourquoi pas.

M. Py souhaite savoir s'il y aura un ascenseur et un visiophone après les travaux : oui. Par contre, l'ascenseur ne pourra pas être utilisé pour les poussettes. Selon la réglementation, les poussettes doivent rester à l'extérieur de l'établissement pour des raisons de sécurité (si nécessité d'évacuation rapide...).

L'équipe éducative souhaite que plusieurs travaux soient effectués :

- Remettre aux normes les terrasses vers salles 8/9 pour permettre l'accès aux élèves.
- Rendre possible l'aération des salles de dortoirs. Pouvoir occulter facilement les fenêtres de ces salles (stores efficaces).
- Dans les couloirs : permettre aux portes de s'ouvrir en entier, et pouvoir les maintenir ouvertes.
- Plus de prises et rangements dans les salles des ATSEM.
- Avoir des éviers à hauteur d'adulte.
- Garder les annexes dans les classes, avec visibilité de la classe principale, mais fermées par une vitre.
- Mettre des boutons pressions aux lavabos et toilettes.
- Installer une porte avec un digicode
- Dans les sanitaires, mettre des distributeurs à savon au milieu du mur et non à côté du lavabo

6. Stationnement devant l'école

Les ATSEM proposent de mettre des panneaux « défense de stationner » devant toutes les sorties de l'école, et demandent plus de places « dépose minute ». Certains parents se garent devant les grilles de l'école : les livreurs ne peuvent plus nous déposer leur marchandise (repas du jour...), les cars ne peuvent pas se garer devant l'emplacement prévu. Des départs de sorties scolaires ont été retardés de ce fait.

La directrice va contacter le collège pour la place réservée aux cars scolaires : proposer de mettre des plots si un car se gare, sinon on peut s'y garer avant 8h45.

L'école va rappeler aux parents par voie d'affichage et mots d'information les règles de stationnement : respecter l'interdiction de stationner sur la place réservée aux cars scolaires devant l'école maternelle / déposer rapidement son enfant si on est garé sur le « dépose minute ». Si toujours des soucis, les représentants de parents feront de la sensibilisation auprès des parents. La police municipale interviendra si nécessaire.

7. Projet d'école, en place depuis septembre 2015 et jusqu'en 2018

Objectif 1 : *Organiser la continuité et la cohérence des apprentissages du « Vivre ensemble » :*

- dans le cadre scolaire

- dans le cadre d'un partenariat avec le périscolaire

Réduction du nombre d'intervenants/ élève. Toutes les classes ont la même ATSEM durant toute l'année. Lien entre sieste et garderie : l'élève qui a besoin de dormir n'est pas réveillé après 15h30. Le périscolaire fait le lien.

Un trombinoscope du personnel de l'école va être réalisé par les GS en salle 9.

La salle 5 et la salle 7 vont fabriquer des panneaux de règles de vie (communs au scolaire et périscolaire) avec leurs élèves.

Organisation d'évènements avec le périscolaire : St Martin, Mini-Olympiades, Kermesse.

Objectif 2 : *Créer des conditions identifiées qui permettent à tous les enfants d'apprendre à oser entrer en communication.*

Cela consiste à améliorer le langage des élèves grâce à l'APC (activités pédagogiques complémentaires : Ces activités visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.) : langage et jardinage salles 9 et 10 / pour allophones en PS.

Les maîtresses des salles 3 et 4 accueillent un groupe de MS ou GS en décroisement chaque après-midi (langage, chorale, jeux...).

Une conteuse de lire et faire lire histoires plaisir en salle 3 et 4

Intervention d'une conteuse bénévole une fois par semaine en PS salles 3 et 4 de l'association lire et faire lire.

Christine CHARLOIS, puéricultrice PMI du quartier, va accueillir 1 fois/mois en salles 3 et 4 des parents qui viendront faire découvrir leur langue maternelle aux élèves (à travers des histoires, un album...).

Objectif 3 : *Eduquer les élèves à l'observation des manifestations de la vie animale et végétale pour leur apprendre à mieux respecter leur environnement.*

Responsabiliser les élèves grâce à la présence d'un animal en classe, faire pratiquer le jardinage.

Mettre des jeux à disposition dans la cour de récréation pour éviter que l'enfant aille arracher les feuilles des arbres ou creuser la terre près des arbres.

Décrire les règles de vie de façon positive : valoriser l'enfant qui fait juste plutôt que l'inverse.

Mme Wolff : « pour les jeux dans la cour, les enfants ont le droit d'amener une balle en mousse ? » La directrice précise qu'une programmation a été faite avec différents jeux dans la cour par période.

Les bagarres recommencent dans la cour des grands apparemment. Pauline Cagneau: « il y a bagarre et bagarre. Quand vraies bagarres on agit immédiatement et on peut les exclure des groupes. Si c'est un problème de la salle 9 on peut en reparler pourquoi pas 3 semaines après ».

Pour la 2eme période, les enseignants vont proposer des jeux qui répondent à différents besoins.

8. Coopérative scolaire : état des comptes

Stanne HUSSON s'occupe de la coopérative scolaire et nous la remercions !

La ville attribue un budget pour acheter le matériel et jeux dans les classes.

Pour avoir une certaine liberté financière et faire des sorties, l'école est affiliée à une centrale : l'OCCE.

L'OCCE permet de pouvoir récolter l'argent des parents pour payer ensuite les animations, le car, un spectacle dans l'école...

Chaque famille donne 25€ pour un enfant et 35 € pour une fratrie de 2 enfants ou plus dans l'école. Cette année, la participation des familles s'élève à 5049 euros. Les parents dont les enfants sont en bilangue allemand ont donné 340€, et ceux en anglais 275€.

Il y a actuellement sur le compte 7460€.

Pour l'année, 450€/classe. Les enseignantes en langue bénéficient de la totalité de l'argent donné par les parents.

L'école a aussi des dépenses : cotisation à l'OCCE associée à une assurance pour matériel durable achetée (MAIF) 582 €.

L'école a acheté des albums pour 325€ (albums grand format, avec textes adaptés au 3 niveaux) et un classeur par élève (pour le carnet de suivi) : 396€.

Deux spectacles seront organisés dans l'école : 1 concert et 1 spectacle de danse. Un spectacle sera financé par les gains de la kermesse de l'an passé (850€), et l'autre par la coopérative de l'école.

La photo de classe est vendue cette année à 5€ (changement de photographe : Access LABO), la pochette complète (avec photos individuelles en plus) à 8€. L'école se fera 2€ de bénéfice/ achat.

9. Manifestations et spectacles

Qui concernent toute l'école :

- La fête des Lanternes lundi le 14 novembre à 17h15
- Chorale de Noël et goûter pour les enfants le jeudi 15 décembre
- Spectacle de danse (CORSONOR) à l'école le vendredi 27 janvier à 10h00 et 14h00
- Carnaval le vendredi 3 février avec défilé dans la cour et goûter
- Mini Olympiades le mardi 30 mai
- Kermesse le vendredi 30 juin Mme Wolff : réserver tables, bancs, sono...

Par classe :

- **Salle 1 :**
Ferme de Rhinau vendredi le 19 mai
Travail sur le vivant : jardinage, élevage de petites bêtes, voire de poussins
Inscription de la classe au philharmonique : pas encore de réponse
- **Salle 3 :**
Sortie au cinéma Star le lundi 5/12/16 (contes chinois avec « école et cinéma »)
Sortie à la citadelle (observation de la nature, ramasser des éléments naturels)
Sortie au marché
Sortie au musée
Parc Friedel (ou une autre ferme) en fin d'année
Élevage de phasmes
- **Salle 4 :**
Élevage d'escargots, de poissons
Défi accro des sciences sur boules à neige
Parc Friedel (ou autre ferme) en fin d'année
- **Salle 5 :**
Ferme Bussière le 17 novembre
TJP le 6 octobre : spectacle WAX
Opéra le 12 janvier
Sortie Poney : salle 5 (du 3 au 7 avril)
- **Salle 7**
TJP le 6 octobre : spectacle WAX
Sortie au parc de la citadelle
Sortie à la ferme Bussière
Sortie à la bibliothèque de la Robertsau
Opéra le 12 janvier
- **Salle 8 :**
Travail autour des contes, centré sur la programmation d'école: « Le géant de Zéralda », « La princesse au petit pois »,...
Sortie au cinéma voir le dessin-animé « Ballerina »
Sortie au musée Tomi Ungerer en fin d'année scolaire
- **Salle 9**
Patinoire
Projet musique/danse
Orchestre philharmonique le 17/10/16 : visite des 4 familles d'instruments
Sortie à la bibliothèque de la Robertsau
Sortie au cinéma voir le dessin-animé « Ballerina »
Sortie à l'opéra le 12/01
- **Salle 10 :**
Projet autour d'une courge : « Bérénice », avec les graines et jardinage
A la rentrée, projet autour du petit chaperon rouge (histoires dans les différentes langues de l'école)
Opéra le 12/01
Sortie au musée Tomi Ungerer
Sortie à la ferme de Rhinau le 19 mai